

t. 311 Cuba - MM/bau
t. 541 Cuba

3003 Berne, le 24 juillet 1972

Ambassade de Suisse

L a H a v a n e

Bourses de perfectionnement technique en faveur de Cuba

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous nous référons à notre correspondance relative à l'octroi de bourses de perfectionnement technique à Cuba dans les domaines de la fromagerie et des PTT ainsi qu'à l'entretien que nous avons eu à ce sujet le 24 de ce mois avec votre collaborateur, Monsieur Hugentobler.

1. Fromagerie

Par notre lettre du 14 juin dernier, nous vous avons informé que nous aimerions disposer des dossiers de candidature le 15 juillet déjà, ce qui n'a pas pu être le cas, sans doute en raison des difficultés auxquelles se heurtent les autorités cubaines dans la recherche de candidats remplissant les conditions requises -*linguistiques - sans pour autant se priver des cadres professionnels qui leur font déjà défaut. Tout en comprenant cette situation, nous devons cependant insister pour que les dossiers complets nous parviennent au plus tard le 18 août prochain, accompagnés de vos rapports sur les connaissances des candidats, pour autant que Cuba soit réellement intéressé par cette offre de bourses.

En effet, les boursiers choisis commenceront leur stage pratique à l'Ecole cantonale de fromagerie de Moudon à la fin octobre déjà et, à réception des dossiers, nous devons tout d'abord les soumettre au Service médical de la Confédération puis à l'Ecole de fromagerie. Il faudra ensuite demander les autorisations d'entrée et prendre les dispositions pour le voyage, assez tôt pour que les futurs boursiers puissent effectuer leurs préparatifs sans précipitation excessive.

* surtout

D'autre part, il importe que les candidats puissent commencer dès que possible des cours intensifs de français afin qu'ils soient mieux en mesure que leurs prédécesseurs de suivre l'enseignement qui leur sera donné à Moudon. Nous vous rappelons que MM. Salazar et Troncoso, bien qu'ils aient tous deux obtenu leur diplôme de fromager, ont été handicapés pendant toutes leurs études par une connaissance insuffisante du français, et cela malgré qu'ils aient fait un court stage en France avant de venir à Moudon.

Si donc nous sommes conscients des difficultés de recrutement auxquelles se heurtent les autorités cubaines, nous tenons cependant à attirer leur attention sur le fait que l'adaptation des boursiers étrangers à notre mode de vie est certainement difficile, surtout dans une petite localité comme Moudon, raison pour laquelle il convient d'éviter à tout prix l'envoi d'un boursier isolé. Si le Gouvernement de La Havane n'était pas en mesure de recruter 3 candidats, il serait souhaitable qu'il en trouve au moins deux.

2. PTT

Ainsi que nous vous l'écrivions le 22 février déjà, l'organisation du cours d'instructeurs postaux en 1973 n'est pas encore formellement décidée. S'il devait avoir lieu, ce cours, d'une durée de 12 à 20 semaines, débiterait probablement au printemps.

La réalisation du cours de service postal international de 12 semaines commençant à fin mars ou au début d'avril est par contre d'ores et déjà décidée, car de nombreux pays désirent y envoyer des boursiers.

Certes, l'envoi des dossiers n'a pas un caractère urgent - il suffira qu'ils nous parviennent 3 mois avant le début des cours - mais tant la Direction générale des PTT que nous-mêmes tenons à savoir si le Gouvernement cubain désire envoyer des candidats à ces cours. Les PTT ne pourraient accueillir qu'un seul Cubain au cours de service postal international dont le nombre de participants est limité à sept, et pour lequel cinq pays d'Afrique francophone, le Liban et l'Egypte, ont d'ores et déjà manifesté de l'intérêt. Dès que les PTT nous auront fait savoir si le cours d'instructeurs postaux pourra avoir lieu, nous reprendrons contact avec vous à ce sujet.

En ce qui concerne ces deux cours, dont nous vous avons envoyé le 14 juin dernier les programmes - susceptibles d'ailleurs d'être encore modifiés en fonction des expériences faites récemment - il n'est pas inutile de relever qu'ils exigent, surtout celui d'instructeurs postaux, outre une bonne formation générale et professionnelle, une très bonne connaissance de la langue française. Les participants sont en effet appelés à faire des exposés dans cette langue et à assumer, sous contrôle bien entendu, les tâches de leurs collègues suisses pendant leur stage pratique. Relevons enfin que ces cours n'étaient fréquentés jusqu'en 1970 que par des ressortissants de pays de l'Afrique francophone. Ce n'est qu'en 1971 et 1972 que deux Egyptiennes, sachant parfaitement le français, ont participé aux cours de service postal international.

Nous attendons par conséquent, d'une part, vos nouvelles jusqu'à la fin d'août en ce qui concerne la participation cubaine aux cours des PTT et, d'autre part, les dossiers de candidature des fromagers d'ici au 18 août prochain.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre considération distinguée.

Coopération technique
p.o.

(Mlle R. Carugo)